

Concourez au prix 2017 de l'Innovation équine !

Vous élaborez un projet innovant ? Vous avez jusqu'au 30 avril, pour présenter votre projet d'entreprise au pôle Hippolia !

Dans plusieurs articles j'ai déjà parlé de l'opportunité de postuler pour les [concours](#) d'entreprise lorsque le projet (création ou développement d'une activité) en est à la recherche d'appuis (administratifs, techniques et financiers). Et je vous faisais des [listes de concours](#) accessibles pour les porteurs de projets de la filière cheval.

Ce nouveau concours d'entreprise proposé par le pôle de compétitivité Hippolia en Normandie, est plutôt facile d'accès, il est largement ouvert à un maximum de personnes physiques (sous réserve d'âge).

Et il est compatible avec absolument tous les projets des secteurs équestres, équins ou hippiques... sous réserves des 2 critères qui définissent le type d'innovation attendu : la technologie ou/et le service.

Hormis le caractère innovant attendu, les dossiers seront sélectionnés en fonction de la seule qualité du projet (viabilité économique, qualité de l'équipe et clarté de présentation du projet).

Cela vaut la peine de faire un effort de présentation, d'autant que le prix attribué peut permettre de vous lancer dans de bonnes conditions.

Même si vous n'êtes pas de la région Normandie, vous devez réfléchir à cette belle opportunité !

Rappel des principaux éléments

Qui peut participer

Qui peut participer ?

Vous si vous ou l'un des membres de l'équipe (maximum 5 personnes) qui porte le projet, avez entre 18 et 30 ans ;

Vous, si votre entreprise n'est pas encore créée, parce que vous en êtes au stade de projet

(ou) **Vous** si votre entreprise (PME) a été créée depuis moins de 2 ans (au 19 octobre)

Quels sont les critères

Quels sont les critères discriminants de participation ?

« L'évaluation des projets s'appuie sur :

- Le caractère innovant de la technologie ou du service proposé,
- La viabilité économique du projet et son potentiel de création d'emplois,
- La qualité de l'équipe,
- la clarté et la qualité de la présentation générale du projet »

Quel est le calendrier ?

Quel est le calendrier des étapes ?

« 1) Réception des dossiers de candidature avant le **30 avril 2017**

adressés par courriel à l'adresse contact@hippolia.org et par courrier à l'adresse :

Pôle Hippolia – Maison du cheval – Campus Effiscience

Bât. Erable – 8 rue Leopold Sedar Senghor 14460 Colombelles.

2) Examen et pré-sélection des dossiers courant **mai 2017**.

3) Oral des finalistes en **juin 2017**.

3) **Remise officielle des prix en juin 2017.** »

Quel est le prix ?

Quel est le prix qui sera attribué au gagnant ?

« Le lauréat aura droit à :

- 6 mois de loyer pris en charge pour l'accueil de la startup (2 ETP dans locaux ouverts) au sein du Village by CA Normandie,

- Un accompagnement durant un an par le Pôle Hippolia pour une valeur maximale de 650€ HT, soit une adhésion annuelle et un package veille secteur

- De la communication de la part du CA Normandie et du Pôle Hippolia sur le projet

Soit un équivalent estimé à 5 000 €.

Le Crédit Agricole Normandie s'engage à étudier une demande de financement du lauréat d'un montant de 10k€ au taux de 0% amortissable d'une durée de 5 ans maximum (...) »

Voir tout le détail du [règlement et le dossier](#) de concours directement sur les site Hippolia

Contact direct

« Pour toute demande d'information relative au concours, contactez le Pôle Hippolia au : 02.31.94.94.20 ou bien par email à contact@hippolia.org »

Cet article vous a été utile ? Faites savoir si vous allez

*concourir ! Connaissez vous quelqu'un qui a déjà participé,
donnez votre avis...*